



Présidence : Slovénie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(567ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 6 septembre 2005

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 12 h 20

2. Président : M. J. Lenarčič

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Danemark auprès de l'OSCE, M. John Bernhard.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES DE LA SERBIE-MONTENEGRO,  
S. E. M. VUK DRAŠKOVIĆ

Président, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-Monténégro, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'espace économique européen, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/839/05), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/840/05), Canada (PC.DEL/843/05), Norvège (PC.DEL/841/05), Arménie, Albanie

4. Prochaine séance :

Mardi 6 septembre 2005 à 16 heures, Neuer Saal